

Professeurs stagiaires
du 1^{er} degré

Professeurs stagiaires
du 2nd degré

Personnels stagiaires du 1er et 2nd degré

Vous êtes professeur stagiaire du 1er ou du 2d degré ou CPE stagiaire ou Psychologue de l'Éducation nationale.

Sur ce portail vous trouverez toutes les informations sur la semaine d'accueil des professeurs stagiaires.

Il est destiné à vous aider, vous conseiller, vous accompagner dans votre entrée dans le métier.

Vous y trouverez :

- une **présentation du dispositif d'accueil**, d'accompagnement et de formation qui aura lieu du mardi 25 août au vendredi 28 août 2020 inclus et comportant un descriptif ainsi qu'un « mémo semaine d'accueil ».
- Un lien vers **le guide du professeur stagiaire** qui contient un ensemble d'informations répondant à des questions récurrentes posées par les fonctionnaires stagiaires en début d'année scolaire.

Vous êtes tuteur de professeurs-stagiaires : vous êtes invités à vous rapprocher des **corps d'inspection concernés**.

Pour des **raisons de sécurité, un masque, une pièce d'identité et la version imprimée de votre mail d'invitation sont indispensables**.

La restauration n'est pas assurée. Merci de prendre vos dispositions.

Les différents guides seront disponibles fin août.

<p>Professeurs stagiaires du 1^{er} degré</p> <p>Professeurs stagiaires du 2nd degré</p>	<p>Personnels enseignants et d'éducation du 2nd degré ou Psychologues de l'éducation nationale, stagiaires affectés dans un établissement scolaire du second degré.</p>
<p>Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation</p>	<p style="text-align: right;">Présentation Générale</p> <p>Un cadre de référence :</p> <p>Le dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation s'inscrit dans le développement et l'acquisition de compétences telles qu'elles sont énoncées dans le référentiel de compétences paru au Journal officiel du 18 juillet 2013, en référence aux 14 compétences professionnelles rappelées ci-dessous :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire partager les valeurs de la République 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage 4. Prendre en compte la diversité des élèves 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation 6. Agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier 10. Coopérer au sein d'une équipe 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative 12. Coopérer avec les parents d'élèves 13. Coopérer avec les partenaires de l'école 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel. <p>Voir le bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2013 (descriptif du référentiel applicable à compter du 1^{er} septembre 2013)</p> <p>Il comprend trois temps complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un dispositif d'accueil avant la rentrée scolaire, • Une formation par l'alternance intégrative articulant pratiques de classe, analyse de ces dernières et recherche. • Un accompagnement individuel par un binôme de tuteurs (scolaire et INSPE).

	<p><u>Vous êtes personnels enseignants du premier degré.</u></p> <p><u>Vous êtes personnels enseignants du second degré ou d'éducation stagiaires ou psychologues de l'éducation nationale.</u></p>
--	--

<p>Professeurs stagiaires du 2nd degré</p>	<p>Personnels enseignants et d'éducation du 2nd degré ou Psychologues de l'éducation nationale, stagiaires affectés dans un établissement scolaire du second degré.</p>
<p>Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation.</p>	<p>Dispositif d'accueil :</p> <p>Veillez-vous référer au bulletin officiel du 18 juin 2020 concernant l'affectation en qualité de fonctionnaire stagiaire des lauréats des concours et des examens professionnalisés du second degré - rentrée 2020.</p> <p>Bo n°25 du 18 juin 2020.</p> <p>https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo25/MENH2013469N.htm</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mardi 25 et mercredi 26 août 2020 : <p>Un ACCUEIL INSTITUTIONNEL est prévu à distance : accueil de Madame le Recteur, des IA-DASEN, du DRH, du directeur de l'INSPE et des doyens de l'inspection.</p> <p>Vous pouvez consulter les vidéos qui seront déposées fin août sur le site de la DAFOP : https://dafop.site.ac-lille.fr</p> <p>ACCUEIL INSPE pour les fonctionnaires stagiaires affectés dans le NORD LE 25 AOUT au site de formation INSPE de VILLENEUVE D'ASCQ</p> <p>MATIN</p> <p>9h : Fonctionnaires stagiaires du second degré et CPE à mi-temps (relevant d'une inscription en M2 ou déjà diplômés à niveau bac+5 non MEEF ou dispensés de titre ou de diplôme et relevant du DU Entrer). DU "entrer directement", dans "l'atelier" Master 2, dans l'Amphi B</p> <p>9h: Fonctionnaires stagiaires du second degré Temps plein (DU Enrichir) Salle D 003</p> <p>11h: Fonctionnaires stagiaires Premier et second degré en renouvellement (DU Conforter) Salle D 003</p> <p>APRES-MIDI</p> <p>14h : Fonctionnaires stagiaires des 1^{er} et 2nd degrés dont le M2 MEEF est validé ou auquel il ne manque que l'UE mémoire (DU poursuivre)</p>

Salle D 003

14h: Psychologues de l'éducation nationale

Salle selon affichage

Toute la journée : Présences des partenaires INSPE (mutuelles et assureurs)

ACCUEIL INSPE pour les fonctionnaires stagiaires affectés dans le PAS-DE-CALAIS

LE 26 AOUT au site de formation INSPE d'ARRAS

MATIN

9h : Fonctionnaires stagiaires du second degré et CPE à mi-temps (relevant d'une inscription en M2 ou déjà diplômés à niveau bac+5 non MEEF ou dispensés de titre ou de diplôme).

DU "entrer directement", dans "le petit Gymnase"

Master 2, dans l'Amphi Derisbourg

9h: Fonctionnaires stagiaires du second degré Temps plein (DU Enrichir)

Amphi Jean Zay

11h: Fonctionnaires stagiaires Premier et second degré en renouvellement (DU Conforter)

Amphi Jean Zay

APRES-MIDI

14h : Fonctionnaires stagiaires des 1^{er} et 2nd degré en cours de validation du Master (DU poursuivre)

Amphi Jean Zay

Toute la journée : Présence des partenaires (mutuelles et assureurs)

• **Le jeudi 27 août 2020 :**

Les professeurs stagiaires du second degré concernés par cette journée sont : **les lauréats des concours externes session 2020 affectés à mi-temps.**

Vous êtes conviés à une **JOURNEE D'INFORMATION DIDACTIQUE et PEDAGOGIQUE.**

Les corps d'inspection et des formateurs, vous accueilleront

→ **de 9 heures à 17 heures.**

- Présentation des enjeux de l'année de stage
- Objectifs et organisation du dispositif de formation
- Questions/réponses : la prise en charge des élèves

- Quelques conseils pour débiter : posture de l'enseignant et organisation de la classe.

Cette journée **d'information didactique et pédagogique** aura lieu sur les sites ou dans les établissements suivants, **selon les disciplines** :

Lycée Jean Prouvé de Lomme : anglais, arabe, chinois

Lycée César Baggio de Lille : mathématiques, NSI

Lycée Valentine Labbé de La Madeleine : sciences physique et chimie, sciences de la vie et de la terre, biochimie-génie biologique (BBLT), sciences et techniques médico-sociales, biotechnologies-santé environnement (BSLP)

Lycée Louis Pasteur de Lille : éducation musicale et chant choral, éducation physique et sportive

Lycée Gaston Berger de Lille : histoire-géographie

Lycée Sonia Delaunay de Lille : eco-gest option commerce et vente, eco-gest option transport logistique, eco-gest option gestion administrative, hôtellerie option techniques culinaires, hôtellerie option service et commercialisation, eco-gest option communication organisation GRH, eco-gest option comptabilité et finance, eco-gest option marketing, maths-sciences physiques chimie

Cité scolaire Charles Baudelaire de Roubaix : lettres modernes et lettres classiques

Lycée Montebello de Lille : lettres-anglais, lettres-espagnol, lettres-histoire, espagnol

Lycée Aimé Césaire de Lille : éducation (CPE), documentation, philosophie

Lycée Alfred Mongy de Marcq-en-Barœul :
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQUES
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET ECONOMIE
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION
PEINTURE-REVETEMENT
GENIE THERMIQUE
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE
CONDUCTEURS ROUTIERS
SII OPTION ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION
SII OPTION ENERGIE
SII OPTION INFORMATIQUE ET NUMERIQUE
SII OPTION INGENIERIE MECANIQUE
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

	<p>Un tableau récapitulatif « Mémo semaine d'accueil » est accessible.</p> <p>Pour des raisons de sécurité, un masque, une pièce d'identité et la version imprimée de votre mail d'invitation sont indispensables.</p> <p>La restauration n'est pas assurée. Merci de prendre vos dispositions.</p> <p>Dispositif d'accompagnement :</p> <p>Chaque stagiaire se verra désigner un tuteur scolaire, de préférence au sein de son établissement d'affectation. Il est chargé de vous apporter une aide et des conseils pour la prise de fonction, la conception des séquences d'enseignement et la prise en charge de la classe.</p> <p>Un tuteur INSPE vous sera aussi affecté.</p> <p>Veillez-vous référer pour tout renseignement complémentaire au GUIDE du professeur-stagiaire 2d degré, disponible sur le site académique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le vendredi 28 août 2020 : <p>Vous êtes invités à prendre contact avec votre établissement d'affectation ainsi qu'avec votre tuteur.</p>
<p>Professeurs stagiaires du 2nd degré</p>	<p>Personnels stagiaires du 2nd degré, affectés à temps plein relevant d'une inscription en DU Enrichir son entrée dans le métier.</p>
	<p>Les mardi 25 et mercredi 26 août 2020 :</p>

Accueil INSPE

Stagiaires affectés dans le Nord, réunion le mardi 25 Août sur le site de formation INSPE de Villeneuve d'Ascq à 9h salle D003.

Stagiaires affectés dans le Pas de Calais, réunion le mercredi 26 Août sur le site de formation INSPE d'Arras à 9h amphi Jean Zay

Professeurs stagiaires du 1er degré	Personnels enseignants du 1er degré affectés à mi-temps
Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation.	<p>Dispositif d'accueil :</p> <p>Les professeurs stagiaires du premier degré concernés par ces journées d'accueil sont les lauréats de la session 2020. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lauréats des sessions 2019 : <ul style="list-style-type: none"> o Inscrits en master MEEF M1 en 2018-19, o Titulaires ou en cours de validation du Master, (relevant d'une inscription en DU poursuivre) o Dispensés de la détention du Master 2, (relevant d'une inscription en DU entrer) - Lauréats d'une session précédente et en situation de renouvellement (relevant d'une inscription en DU conforter) ou en report de l'année de stage 2018-2019 (selon leur situation universitaire, relevant d'une inscription en DU Entrer ou Poursuivre) - En cours de recrutement dans le cadre du BOE (relevant d'une inscription en M2 si non diplômés de niveau bac +5 ou DU Entrer) <p>• Les mardi 25 et mercredi 26 août 2020 :</p> <p>Un ACCUEIL INSTITUTIONNEL est prévu à distance : accueil de Madame le Recteur, des IA-DASEN, du DRH, du directeur de l'INSPE et des doyens de l'inspection.</p> <p>Vous pouvez consulter les vidéos qui seront déposées fin août sur le site de la DAFOP: https://dafop.site.ac-lille.fr</p> <p><u>ACCUEIL INSPE</u> pour les fonctionnaires stagiaires du premier degré affectés dans le NORD le 25 AOUT sur le site INSPE de VILLENEUVE D'ASCQ</p> <p><u>MATIN</u></p> <p><u>11h:</u> Fonctionnaires stagiaires Premier et second degré en renouvellement (DU Conforter) Salle D 003</p> <p><u>14h:</u> Fonctionnaires stagiaires du Premier degré à mi-temps (relevant d'une inscription en M2 ou déjà diplômés à niveau bac+5 non MEEF ou dispensés de titre ou de diplôme) DU "entrer directement", à "l'atelier" Master 2, dans l'Amphi B</p> <p><u>APRES-MIDI</u></p> <p><u>14h :</u> Fonctionnaires stagiaires des 1^{er} et 2nd degrés en cours de validation du Master (DU poursuivre) Salle D 003</p>

Toute la journée : Présence des partenaires (mutuelles et assureurs)

ACCUEIL INSPE pour les fonctionnaires stagiaires du premier degré affectés dans le PAS-DE-CALAIS le 26 AOUT sur le site INSPE d'ARRAS

MATIN

11h: Fonctionnaires stagiaires Premier et second degré en renouvellement (DU Conforter)

Amphi Jean Zay

APRES-MIDI

14h: Fonctionnaires stagiaires du Premier degré à mi-temps (relevant d'une inscription en M2 ou déjà diplômés à niveau bac+5 non MEEF ou dispensés de titre ou de diplôme)

DU "entrer directement", au "Petit Gymnase"

Master 2, dans l'Amphi Derisbourg

14h : Fonctionnaires stagiaires des 1^{er} et 2nd degrés en cours de validation du Master (DU poursuivre)

Amphi Jean Zay

Toute la journée : Présence des partenaires (mutuelles et assureurs)

● **Le jeudi 27 Août 2020 :**

Vous êtes conviés à une **journée pédagogique** qui est destinée à vous aider à préparer votre rentrée. Elle aura lieu dans les **différents sites INSPE de l'académie**, suivant votre **inscription obligatoire** à l'INSPE:

- Horaires d'accueil pour le **département du Nord** :

Site INSPE de Douai : 9h

Site INSPE de Gravelines : 9h

Site INSPE de Valenciennes : 9h

Site INSPE de Villeneuve d'Ascq : 9h

- Horaires d'accueil pour le **département du Pas-de-Calais** :

Site INSPE d'Arras : 8h30

Site INSPE d'Outreau : 9h30

Lien vers les [sites de l'INSPE](#)

La restauration n'est pas assurée. Merci de prendre vos dispositions.

● **Le vendredi 28 Août 2020 :**

Accueil en circonscription : rencontre avec l'inspecteur et le tuteur terrain.

Cette journée a lieu dans la circonscription de rattachement de votre école d'affectation par vos CPC et IEN, dès 9h.

Dispositif d'accompagnement :

Chaque stagiaire se verra désigner un tuteur (conseiller pédagogique), au sein de la circonscription d'affectation. Il sera chargé de vous apporter une aide et des conseils pour votre prise de fonction, la conception des séquences d'enseignement et la prise en charge de la classe.

Un **tuteur INSPE** vous sera aussi affecté.

Veillez-vous référer pour tout renseignement complémentaire au GUIDE du professeur-stagiaire du 1^{er} degré, disponible sur le site académique.